

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire du 3 juin 2015, Château de Chillon

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président, M. Pierre Abrezol
2. Message de Mesdames Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2014
4. Rapport du Directeur, M. Bernard Schmid
5. Présentation des comptes 2014 par M. Yves Reichenbach, membre du Comité
6. Rapport de l'Organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge au Comité
8. Nomination de l'organe de révision
9. Présentation de la structure 2015 du Comité de Promove
10. Présentation par le Président de la nouvelle stratégie de Promove
11. Présentation du nouveau logo et du nouveau site Internet
12. Propositions individuelles et divers.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et Message du Président

Le Président, M. Pierre Abrezol, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux participants et salue Mesdames et Messieurs les Syndics des Communes de la région, Mesdames et Messieurs les représentants des milieux économiques et touristiques. Il souhaite également la bienvenue au nouveau membre du Comité de Promove, M. Jean-Baptiste Piemontesi.

Il cède ensuite la parole à Mme Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et à Mme Marta dos Santos, nouvelle Directrice du Château de Chillon.

2. Message de Madame Christine Chevalley – Syndique de Veytaux Message de Madame Marta dos Santos – Directrice du Château de Chillon

En tant que Syndique et Députée du lieu, Mme Chevalley souhaite la bienvenue à l'assistance et fait une brève description de la Commune de Veytaux ; 850 habitants, 46 entreprises, une bonne situation économique, une Municipalité comprenant 5 membres, un Conseil Communal de 35 personnes qui s'engagent et ne s'attendent pas forcément à faire de la politique politicienne mais à gérer les affaires et les besoins d'une communauté villageoise.

Mme Christine Chevalley rappelle l'utilité et le rôle essentiel que joue Promove pour encourager, solutionner, aborder, finaliser la création et l'installation de nouvelles entreprises génératrices d'emplois dans la région. Enfin, elle remercie Promove de faire le choix, depuis plusieurs années, de tenir son Assemblée Générale au sein de ce magnifique édifice. D'ailleurs, elle encourage l'assistance à le « re »visiter. A tous, elle souhaite une bonne Assemblée en ces vieux murs prestigieux.

En tant que nouvelle directrice du Château de Chillon, Mme dos Santos se présente et souhaite la bienvenue à l'assistance en faisant une brève description du Château. Existant depuis de nombreux siècles déjà, le Château de Chillon est l'un des plus fascinants d'Europe.

Madame dos Santos souligne l'année 2014 qui a été l'année la plus spectaculaire avec une affluence de 375' 531 visiteurs. Le pic historique avait été de 350'000 entrées en 1990.

De plus, elle fait part des divers événements que connaîtra le Château de Chillon en 2015. En juillet, il sera le théâtre de l'un des plus grands spectacles jamais joués entre ses murs, nommé « Au temps des Rois Maudits ». Accompagné de plusieurs représentations ainsi que d'une balade médiévale, le Château vous ouvre ses portes ! Pour finir elle informe que le Château accueillera l'œuvre contemporaine, « Armures, textiles et reflets » de l'artiste suisse-romande Malou Zryd de septembre 2015 à janvier 2016.

A tous, elle souhaite une bonne Assemblée en ces vieux murs prestigieux.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2014

Monsieur Pierre Abrezol reprend la parole. Avant de poursuivre avec l'ordre du jour, il souhaite faire part à l'assemblée, sans plus tarder, de sa décision de démissionner de la Présidence de Promove.

Il explique que, suite à une opportunité d'affaires s'étant récemment présentée à lui, il ne bénéficiera plus à l'avenir de la disponibilité nécessaire pour assumer sa fonction comme il le souhaiterait. Il s'apprête en effet à prendre d'importantes responsabilités en lien au développement d'une innovation technologique majeure en lien avec l'Australie.

Il remercie toutes les personnes qu'il a pu rencontrer durant cette année, avec lesquelles il a travaillé, les membres ainsi que partenaires et pour finir l'équipe de Promove. Il reste à disposition de l'association jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Président.

Reprenant le cours de la séance selon l'ordre du jour, Pierre Abrezol soumet le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mai 2014 à l'approbation de l'assemblée. Après votation, le Procès-verbal est adopté.

4. Rapport du Directeur, M. Bernard Schmid

Monsieur Schmid commence par remercier le Président pour son engagement au sein de Promove durant cette année. Il rappelle le nombre important de séances et rencontres auxquelles ils ont participé ensemble. Il regrette que cette collaboration arrive déjà à terme mais comprend les impératifs entrepreneuriaux qui motivent cette décision. Il souhaite plein succès à Pierre Abrezol dans ce nouveau challenge.

Il donne ensuite un aperçu de l'activité de l'association en 2014 :

- 151 rencontres de porteurs de projet dans le cadre du guichet entreprises
- Plus de 70 rencontres avec des partenaires institutionnels ou entrepreneurs
- Participation à plus de 50 manifestations économiques en Suisse
- 463'200 CHF de subventions cantonales octroyées à des projets régionaux
- 7 événements de réseautage organisés
- Participation moyenne aux événements Promove : 230 personnes
- Révision de la stratégie de Promove
- Engagement d'une nouvelle assistante
- 259 membres et partenaires au 31.12.2014
- Nouveaux membres en 2014 : 44

5. Présentation des comptes 2014 par M. Yves Reichenbach

Les comptes 2014 sont présentés par M. Yves Reichenbach, membre du Comité, et ne font l'objet d'aucun commentaire particulier.

6. Rapport de l'organe de révision

M. Gilles Altermath présente le rapport de l'organe de révision.

7. Approbation des comptes et décharge au Comité

Après votation, les comptes sont adoptés et la décharge accordée au Comité.

8. Nomination de l'organe de révision

Après votation, l'organe de révision actuelle est reconduit pour une année.

9. Présentation de la structure 2015 du Comité de Promove

M. Pierre Abrezol présente la nomination en qualité de Vice-président du Comité de Promove, de M. Etienne Rivier, membre du Comité depuis 2011 à titre de représentant de la Commune de Vevey.

Il présente également M. Jean-Baptiste Piemontesi, désigné par la Commune de Montreux, comme son représentant au sein du Comité de Promove, en remplacement de Mme Edith Willi, démissionnaire au 31 décembre 2014.

Après votation, M. Piemontesi est confirmé membre du Comité de Promove sous les applaudissements.

10. Présentation par le Président de la nouvelle stratégie de Promove

Monsieur Pierre Abrezol renonce à présenter ce point de l'ordre du jour, et cède la parole à M. Bernard Schmid.

En 2014, le Comité et la direction ont décidé de clarifier le champ d'activités de Promove. Il est en effet apparu que la notion de « promotion économique, au sens large », telle que figurant dans les statuts de l'association, méritait d'être précisée ; la perception du rôle de la promotion économique variant en effet passablement selon les interlocuteurs.

En septembre 2014, le Comité a donc nommé un groupe de travail en son sein et lui a attribué la mission de revoir la stratégie de Promove. Compte tenu de l'origine communale de l'association, du fait que les 12 communes restent la source de financement principale de celle-ci, et étant donné qu'un des enjeux importants consistait en la précision des compétences déléguées par les communes, ce sont principalement des représentants de ces dernières qui ont constitué le groupe de travail : Mme Edith Willi (Municipale à Montreux), Messieurs Alain Bovay (Syndic de St-Légier), René Gilliéron (Syndic de Puidoux) et Etienne Rivier (Municipal à Vevey). Les séances se sont déroulées sous la présidence de M. Pierre Abrezol, en présence de M. Stéphane Krebs (représentant des entreprises membres) et de M. Bernard Schmid, Directeur.

Les interactions entre Promove et ses divers partenaires ont ainsi été clarifiées, tandis que les trois axes essentiels de l'activité de Promove sont désormais définis :

- La promotion exogène
- Le soutien à la création de valeurs au sein de la région
- La rétention et la multiplication de la valeur existante

L'ensemble des réflexions du groupe de travail est présenté dans un nouveau document stratégique dont les éléments clés figurent dans le Rapport d'activités 2014.

11. Présentation par le Directeur du nouveau logo et du nouveau site Internet

M. Bernard Schmid annonce le lancement du nouveau site internet ainsi que la présentation du nouveau logo Promove.

Il donne ensuite un aperçu des différents enjeux liés à la refonte du site :

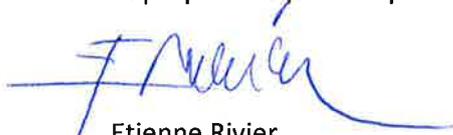
- Structure du site en ligne avec la stratégie de Promove
- Allègement et dynamisation des contenus
- Liens externes vers les sites d'expertise thématique
- Mise en valeur des membres
- Intra-site « promotion exogène » comme base des futures campagnes
- Optimisation du référencement
- Lisibilité multi-supports (responsive-design)
- Facilité de mise-à-jour
- Modernisation de l'image

12. Propositions individuelles et divers

Monsieur Christophe Ming, président du comité d'organisation de la fête des Narcisses, prend la parole et remercie chaleureusement Promove de sa contribution à la renaissance de l'événement qui s'est déroulé le 30 mai 2015. Il souligne aussi que la fête a été extraordinairement réussie et appréciée de tous.

Monsieur Laurent Wehrli prend la parole à son tour et remercie M. Pierre Abrezol pour son engagement au sein de Promove durant cette année et lui souhaite plein succès pour l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le Président lève l'Assemblée générale et propose de prendre part au cocktail dînatoire servi à l'extérieur.



Etienne Rivier
Vice-président / Président ad interim

Darlen de Pari – Assistante administrative
Fait à Montreux, le 21 août 2015